

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2018-51

Séance du 10 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit, le 10 juillet, à 16h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Référence écriture délib :

PC/MS/CS

**Présents votants (40)** : TARDOS Jean, TREY Jean-Claude, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUBARRY Jean-Bertrand, ESTRADE Pierre, GISTAU Patrick, CARROT Jean-Michel, BORDE Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, DESCOUENS Bernard, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, BOUYGARD Pierre, GALAUP Dominique, ARMANET Henri, RICARD Louis, SERMET André, CARTAN Olivier, MUR François, BACQUE Jean, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, PRUGENT-LERE Fernande, TOUCOUERE Dominique, ACCHINI Nicole, LAIREZ Céline, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel.

**Présents non votant** : LANTOINE Michèle, PEFONTAN Marie-Madeleine, TOUCOUERE Laurent

**Titulaires absents non représentés (17)** : MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédéric, DELCASSO Maryse, MALERE Hélène, PAUCIS Jean, BESSONE Michel, CONSTANTIN Luce, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, VIDALON Patricia, GAY Eric, ROCHER Jacques, CARMOUSE Catherine, BRUN Didier, PENE Roland, PUJOLLE Bernard, FOURCADE Dominique

**Procurations (7)** :  
Thierry VIDAL à Jean-Claude TREY  
Raymond MUR à Nadine DESMARAIS  
Gilbert ROTGE à Jean-Pierre BECH  
Noël LACAZE à Philippe CARRERE  
Pierre FORGUE à Aline NARS  
Maryse POME à Jean-Henri MIR  
Jacques ROCA à André MIR

Monsieur Pierre ESTRADE a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président expose avoir obtenu une aide de l'Etat au titre de la DETR 2018 pour l'acquisition du Château Ségure pour un montant de 61 600€.

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	47
	Dont 7 procurations
Votes pour : 42	
Vote(s) contre : 3	
Abstention(s) : 2	
Date de la convocation :	3 juillet 2018

**OBJET** : Acquisition du château de Ségure

Compte-tenu des travaux engagés sur ce bâti, il propose aux conseillers communautaires de l'autoriser à engager les démarches pour l'acquisition de ce bien.

Pour rappel :

DEPENSES	RECETTES
Travaux (MO et accessibilité comprises) 384 915 €	Aides acquises 344 645 €
Acquisition 280 000 €	En attente aide la Région au titre de l'accessibilité
<b>TOTAL : 664 915 €</b>	<b>TOTAL : 344 645 € (51.8%)</b>

Après en avoir délibéré et à la **majorité** des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- Autorise Monsieur le Président à engager les démarches pour l'acquisition du château,
- Mandate Monsieur le Président pour signer toutes pièces utiles au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,

P CARRERE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU

